

Bilatérales III

Consolider et moderniser notre accès au marché européen

Cristina Gaggini, directrice romande d'economiesuisse

19 février 2026

Au menu

- 1) La voie bilatérale, une „success story“ depuis 25 ans
- 2) Importance des échanges commerciaux avec l'UE
- 3) Accès au marché, un enjeu crucial
- 4) Bilatérales III : position d'economiesuisse
- 5) Conclusion

La voie bilatérale,
une „success story“
depuis 25 ans

Développement constant des relations, dans la continuité



The diagram consists of four horizontal arrows pointing to the right, arranged in a descending staircase pattern from top-left to bottom-right. Each arrow contains text representing a trade agreement. The arrows are colored in a gradient from light orange to dark red.

Accord de libre-échange (1972)

Bilatérales I - accès au marché (1999)

Bilatérales II (2004)

Bilatérales III

La solution **sur mesure** pour la Suisse



**Accords sectoriels
sur mesure**

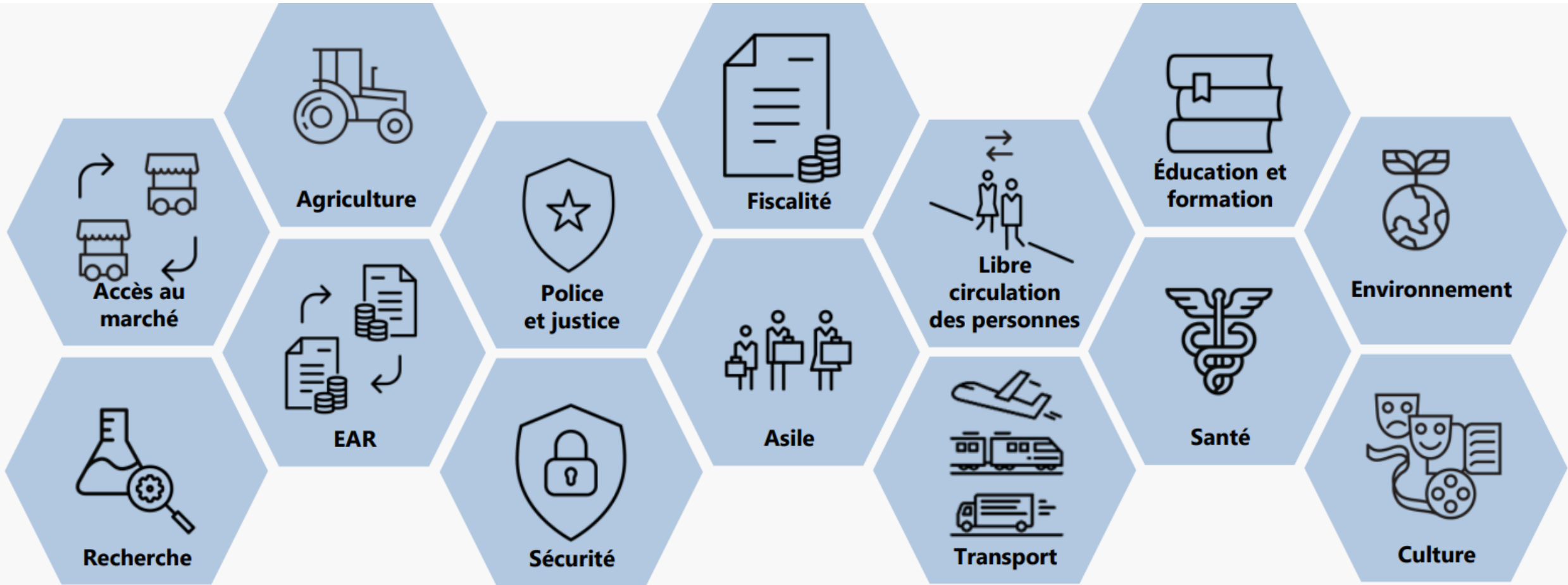


**Accès au marché intérieur
de l'UE**



Une voie suisse

140 accords



A la croisée des chemins

- Depuis 2008, l'UE souhaite régler les *questions institutionnelles* avant de conclure de nouveaux accords
- Depuis 2018, les accords existants ne sont plus mis à jour.

Stabiliser et développer les relations
avec notre principal partenaire et allié

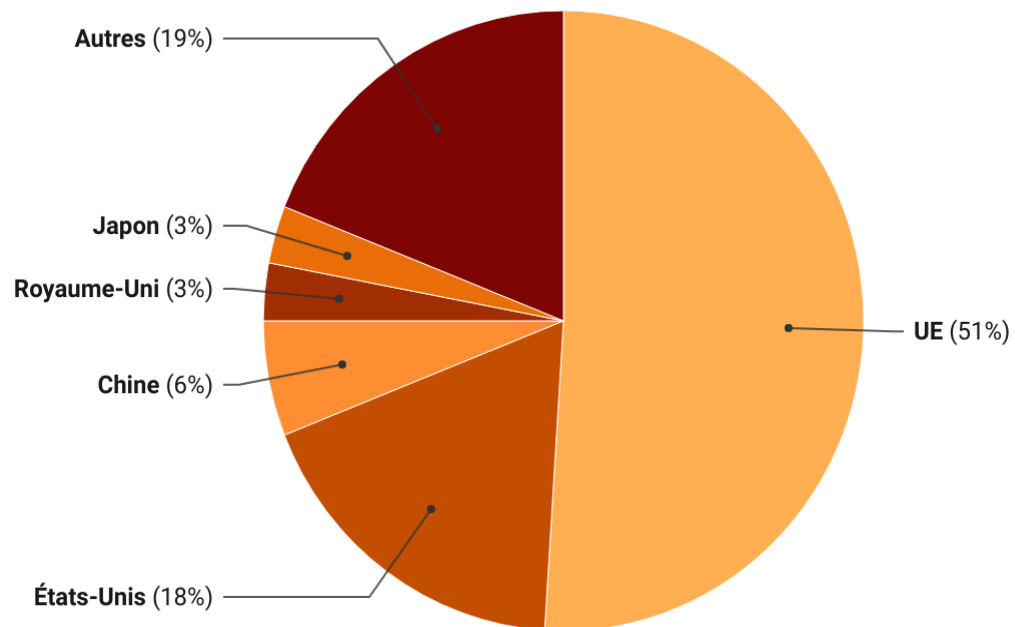
- 1. Arrêter l'érosion**
- 2. Conclure de nouveaux accords**
- 3. Redonner prévisibilité & sécurité juridique aux entreprises**

Importance du marché intérieur de l'UE pour la Suisse

L'UE, notre 1er partenaire commercial et de loin

Exportations suisses de marchandises, en 2024

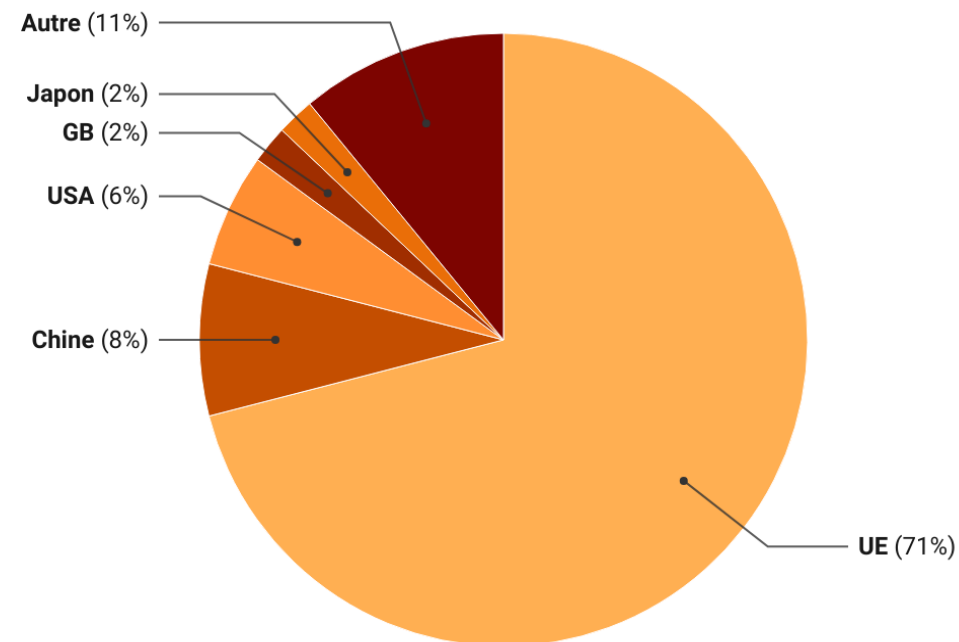
Total conjoncturel (1) - sans l'or et les métaux précieux



Source: Swiss-Impex / OFDF (2025) • Créé avec Datawrapper

Importations de la Suisse 2024

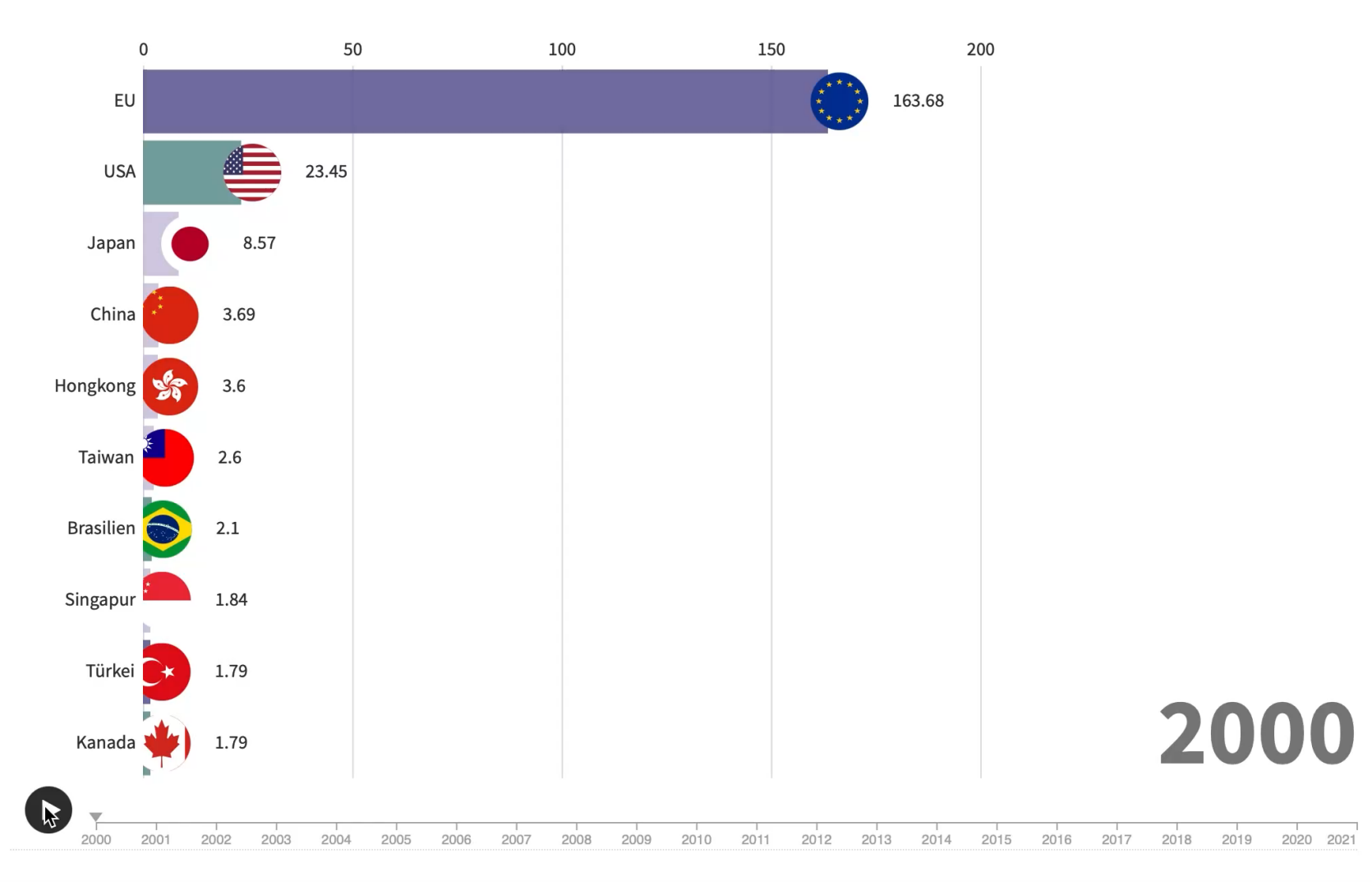
Total conjoncturel (1) - sans or et métaux précieux



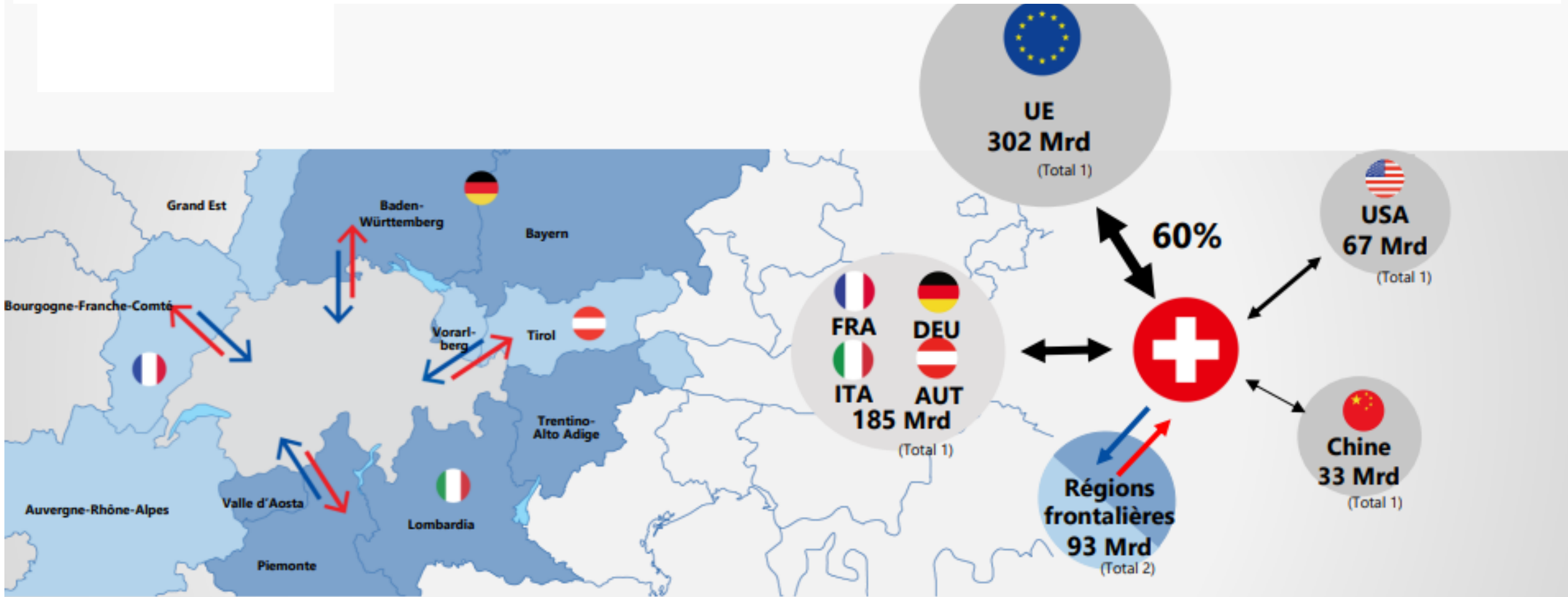
Source: Swiss-Impex / BAZG (2025) • Created with Datawrapper

L'UE est et restera notre 1^{er} partenaire commercial

Évolution du volume du commerce de marchandises (en milliards de francs, sans l'or)

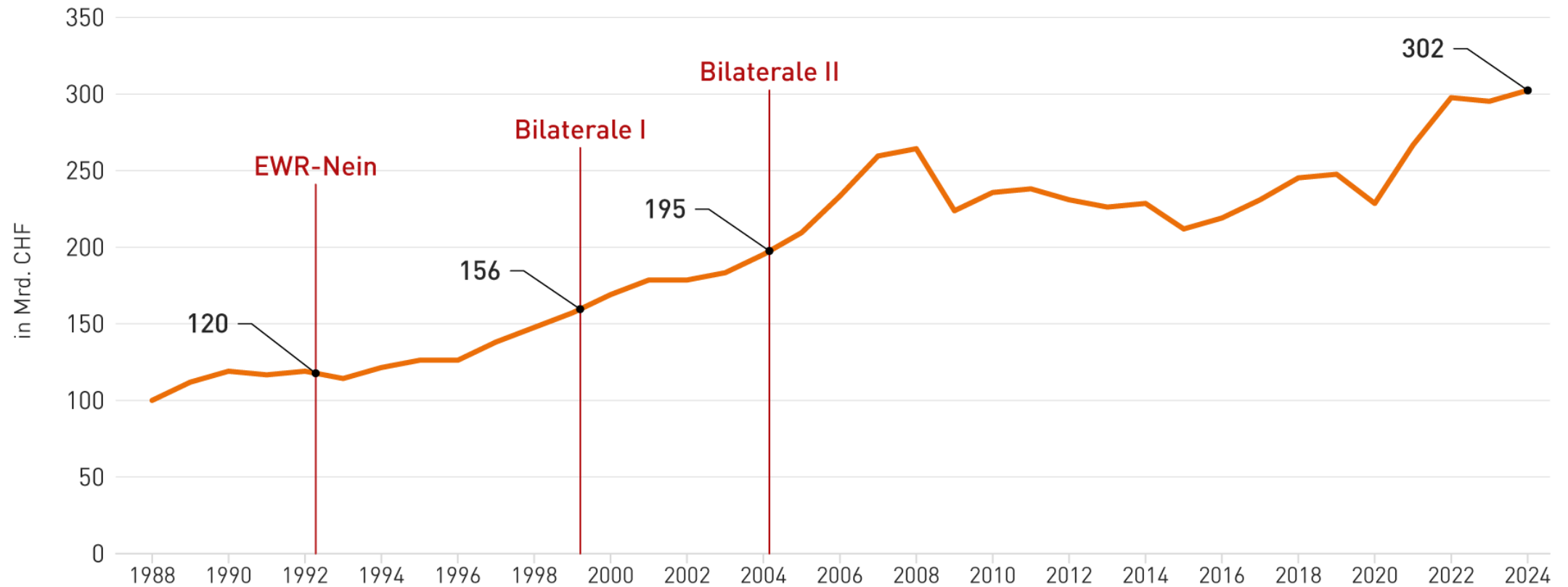


Régions frontalières : env. 60% de nos exportations



Dynamisme économique, en grande partie grâce aux Bilatérales

Volume du commerce de marchandises Suisse–UE de 1988 à 2024 (en milliards de CHF, sans l'or)



Quelle: Swiss-Impex - BAZG (2025)
www.economiesuisse.ch

Conséquences en 2045

si les Bilatérales I
étaient supprimées
à partir de 2028

Tenant compte que l'immigration nette serait plus faible et donc aussi la croissance démographique.

PIB suisse inférieur de 7,1% = perte de performance économique cumulée de CHF 685 milliards.

Le PIB réel par habitant inférieur de 4,7% = perte de 5 200.- habitant.

La suppression de la libre circulation serait la cause prépondérante.

Bilatérales II et accès au marché intérieur

Les 4 accords d'accès au marché

(Bilatérales I)



ARM
Reconnaissance Mutuelle



Transport aérien



Transports terrestres



Libre circulation des personnes

NOUVEAU avec les Bilatérales III

- **Mise à jour régulière** garantie grâce à la *reprise dynamique du droit*
- **En cas de différend**
 - *Tribunal arbitral paritaire*
 - *Pas de mesures de compensation disproportionnées possibles de la part de l'UE*
- **Mécanisme de surveillance des aides d'Etat** pour transports terrestres et aérien

Accords d'accès au marché

Accord supprimant les obstacles techniques au commerce (ARM)

Accélérateur de mise sur le marché

Près des 2/3 du commerce de produits industriels !

Les tests et certifications faits en Suisse sont acceptés dans l'UE (et inversement).

- 1 seul contrôle suffit
- Exportations & importations facilitées et moins chères



Machines, sécurité et équipements techniques



Électronique, télécommunications et mesures



Véhicules et transports



Construction et industrie



Produits de consommation et santé



Chimie, pharmacie et contrôles qualité

Un accord essentiel pour l'industrie et les consommateurs



✓ **Compétitivité**

Conditions égales sur le marché de l'UE



✓ **Chaînes de valeur**

Meilleure circulation des composants



✓ **Rentabilité : Économies de temps et d'argent**



✓ **Consommateurs**

Plus de produits et prix plus bas

Problème sérieux

- L'évolution technique et technologique, entre autres, nécessite une adaptation régulière du droit européen.
- L'ARM doit pouvoir être mis à jour ! Ce n'est plus le cas depuis 2018.

Sans les Bilatérales III

60% de l'industrie exportatrice suisse sera pénalisée d'ici quelques années

- **Medtech (déjà)**
- **Machines**
- **Construction**
- **Pharma**

Conséquences :

- **Frein aux investissements en CH**
- **Baisse de la capacité d'innovation**
- **Délocalisations partielles dans l'UE**

Coûts annuels d'ajustement estimés à de plus de 1 milliard CHF !

Depuis 2021, la Suisse «Etat tiers» pour les Medtech

La Medtech suisse en chiffres clés

45%

des exportations
Medtech sont destinées
à l'UE



► Forte dépendance
au marché européen



95%

du secteur est
composé de PME



Tissu industriel
très innovant et agile



**Leader
mondial**

La Suisse fait partie des
leaders globaux de la Medtech



Excellence technologique
et qualité reconnue



Obligation de certification européenne et mandataire UE

- **30% à 100% de coûts supplémentaires**
= perte de compétitivité & rentabilité
= renoncement à des marchés et gammes
- **Retards de mise sur le marché**
= perte de chiffre d'affaires
- **Perte d'attractivité du site suisse de production et R&D**
= investissement dans l'UE et non en CH

Accord sur les transports terrestres (ATT)

Transports routier et ferroviaire

- **Facilite** les transports de **marchandises** et de **personnes**
- **Renforce la compétitivité** de nos entreprises :
 - ✓ Davantage de commandes de l'UE
 - ✓ Logistique plus efficace
 - ✓ Moins de trajets à vide
- **Ancre contractuellement** la RPLP et la politique suisse de transfert rail-route
 - ✓ **RPLP** : sur les env. CHF 1,5 milliard/an, 25% environ payée par des transporteurs étrangers et contribué au financement de projets majeurs tels que le **tunnel de base du Gothard**
 - ✓ **Protection des Alpes** : interdiction aux camions de circuler la nuit & dimanche ° limite à 40 tonnes.

Avec les Bilatérales III



Davantage de connexions ferroviaire international pour les voyageurs
(trafic intérieur exclu !)

Garanties obtenues

- Respect de **l'horaire cadencé** (nouvelles liaisons seulement si sillons disponibles)
- **Priorité au trafic intérieur** et au fret (sillons garantis)
- Possibilité de réserver des sillons à long terme pour le fret
- Respect des **conditions de travail suisses**
- **Intégration possible au système tarifaire suisse** (reconnaissance de l'AG et du 1/2 tarif)

Accord sur le transport aérien

Un accord stratégique pour la Suisse

- **Garantit** l'accès des compagnies suisses au marché aérien de l'UE
- **Renforce** notre connectivité internationale et attractivité économique
- **Soutient** les hubs suisses, notamment ZH et GE
- **Impact direct positif** pour :
 - les entreprises exportatrices
 - le tourisme et les services
 - les emplois liés à l'aviation et à la logistique



Avec les Bilatérales III



Exploitation plus flexible des liaisons grâce à l'élargissement des droits de trafic

- **8^e liberté** : une compagnie suisse pourra assurer un vol intérieur dans un pays UE dans le cadre d'une liaison internationale

 **CH** → **UE** → **UE**  **Genève** → **Paris** → **Marseille**

- **9^e liberté** : une compagnie suisse pourra assurer un vol intérieur dans un pays UE indépendamment d'une liaison internationale

 **UE** → **UE**  **Paris** → **Marseille**

Avec les Bilatérales III



Compatibilité des normes en tout temps et coopération technique garantie

- Comme pour les autres accords de participation au marché UE :
 - ✓ **Mise à jour régulière de l'accord** (*reprise dynamique*)
 - ✓ **Possibilité d'influencer** les actes juridiques de l'UE (*decision shaping*)
- **Sécurisation de la coopération technique et de l'innovation :**
 - ✓ **Participation à l'AESA** (sécurité aérienne, certifications, standards techniques)
 - ✓ **Participation au *Single European Sky*** (coordination européenne du trafic aérien)
 - ✓ **Accès à *Horizon Europe* et à *SESAR 3*** (programme européen de modernisation technologique de la gestion du trafic aérien)

Libre circulation des personnes

Libre circulation essentielle pour faire face au vieillissement de la population

Figure 3 : Prévisions relatives au marché du travail suisse

Évolution de l'offre et de la demande de travail d'ici à 2035

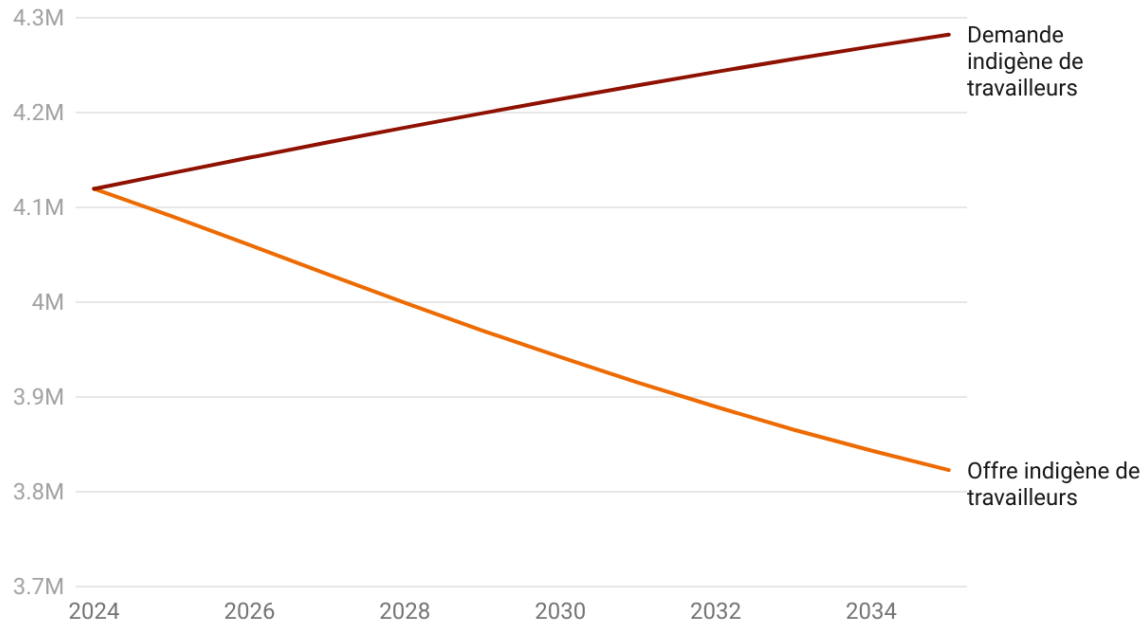


Chart: Guido Saurer - economieuisse • Source: economieuisse • Created with Datawrapper

D'ici 10 ans, il manquera environ **460 000** employés à temps plein.

Surtout santé, informatique, ingénierie, hôtellerie-restauration, construction, agriculture, transports publics.

- Plus de **70 %** des citoyens de l'UE trouvent un emploi dès leur arrivée.
- Contribution indispensable à l'AVS et aux assurances sociales.
- La libre circulation est encadrée : **contrat de travail, activité indépendante viable ou moyens financiers suffisants.**

Avec les Bilatérales III



Renforcer les principes « travail » et « intégration »



Répondre aux préoccupations de la population suisse

- ✓ **Pouvoir limiter l'immigration européenne** (*clause de sauvegarde clarifiée*)
- ✓ **Continuer à garantir la protection salariale et conditions de travail**
- ✓ **Renforcer la lutte contre les abus à l'aide sociale et aux assurances**

Avec les Bilatérales III



Limitation de l'immigration

- ✓ **Concrétisation de la clause de sauvegarde existante (ALCP, art. 14b) dans un nouvel article**
- ✓ **Activation si l'immigration entraîne des « difficultés économiques et sociales importantes »**
- ✓ **Mise en œuvre en Suisse**
 - **sur la base de seuils à définir** (immigration nette UE, frontaliers, taux de chômage, taux d'aide sociale)
 - **les partenaires sociaux et les cantons doivent être associés au dispositif**

Protection des salaires : la Suisse a bien négocié

Reprise *partielle* de la directive UE sur les *travailleurs détachés** avec d'importantes exceptions

- ✓ Principe ancré : "**Salaire égal pour un travail égal au même endroit**".
- ✓ **Droit de séjour permanent limité aux personnes actives**
- ✓ **Mesures d'accompagnement suisses** contre la concurrence déloyale et le dumping salarial formellement acceptée.
 - **Les commissions paritaires et les cantons conservent le contrôle** du respect des conditions de salaire et de travail.
 - **Clause de non-régression**
- ✓ **Expulsion des criminels étrangers maintenue**

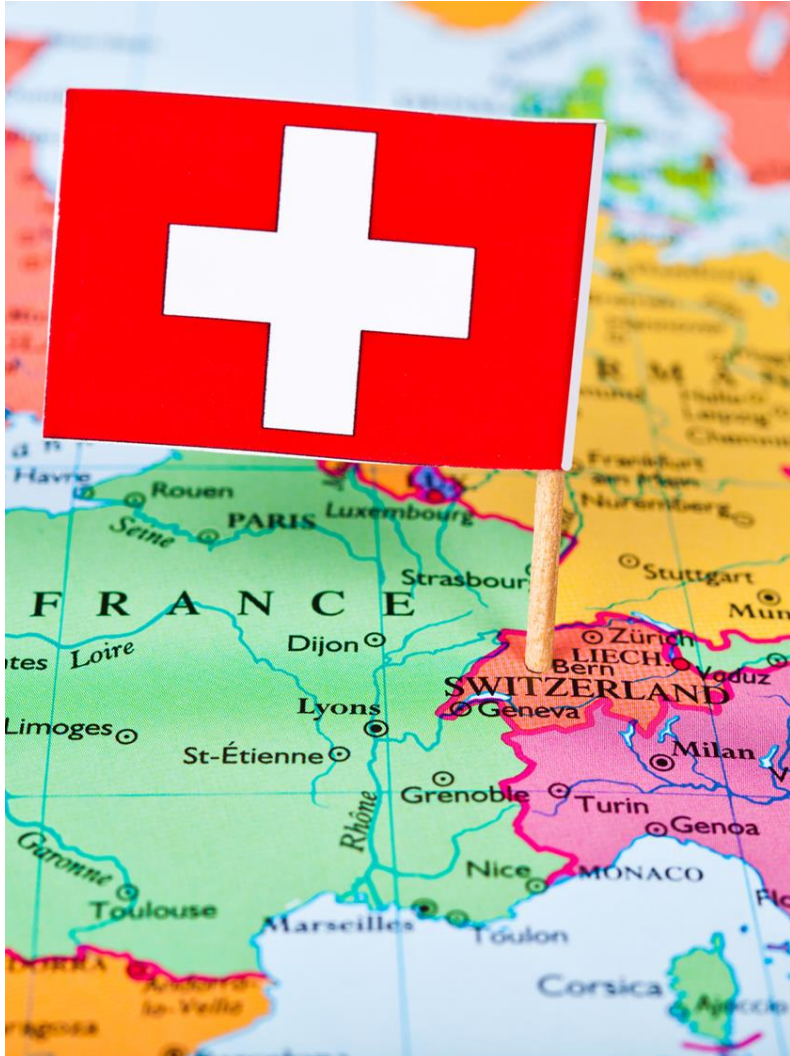
* 0,1% des actifs en CH

Bilatérales III : position d'economiesuisse

Soutien clair
de nos membres,
validé par notre
Comité

- ✓ Tous **les objectifs** du mandat de négociation **atteints**
- ✓ **Très nombreuses exceptions obtenues**
- ✓ **Démocratie semi-directe préservée**
- ✓ **Sécurité juridique renforcée**
- ✓ **Compétitivité renforcée**
 - **Accès facilité** au marché européen garanti à long terme
 - **Nouveaux accords** : électricité, santé, sécurité alimentaire
- ✓ Aucune alternative valable à la voie bilatérale.

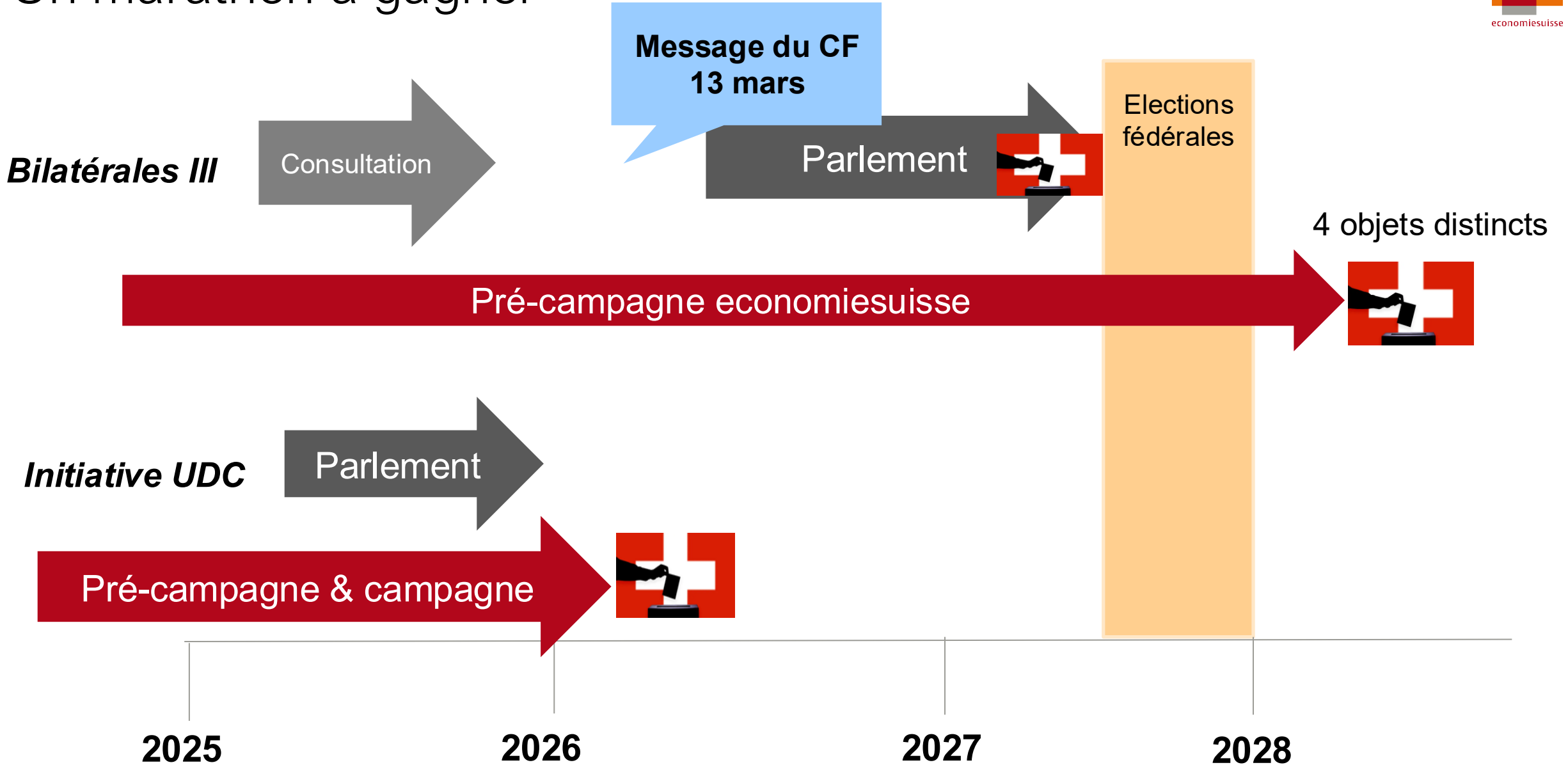
L'intérêt du pays doit l'emporter !



Conséquences si refus

- Instabilité avec notre principal partenaire – dans un contexte géopolitique mondial déjà très difficile
- Pas de nouvelles négociations pendant longtemps
- Poursuite de l'érosion de l'accès au marché
- Pas d'accès plein et entier aux programmes de recherche UE

Un marathon à gagner



Réussir, ensemble !

Merci de votre attention et de votre engagement

